

Trois ans après l'accident mortel à la gare de Bourron-Marlotte

Un passage souterrain à l'automne

Cette fois c'est sûr. Cet automne, la gare de Bourron-Marlotte sera équipée d'un souterrain permettant aux usagers de la ligne R de ne plus avoir à traverser les voies pour se rendre d'un quai à l'autre.

Il aura fallu l'accident mortel d'avril 2015 (voir encadré) et la détermination inébranlable du maire de Bourron-Marlotte, Jean-Pierre Joubert ainsi que du père de la victime, tous deux intervenus auprès du patron de la SNCF, Guillaume Pépy, pour donner un coup d'accélérateur à un projet dans leurs cartons depuis plusieurs années. « Après l'accident, tout est allé très vite », se souvient le maire.

La SNCF réactive après le drame

« Quelques jours après le drame nous étions sur place avec Julien Dehornoy, alors directeur de la ligne R, pour envisager



Le souterrain (à g.) permettra de passer sous les voies (SNCF Réseau).

des mesures d'urgence et une solution à long terme », confie l' élu reconnaissant que la SNCF s'était montrée très réactive.

Dès avril 2015, le signal sonore avertissant l'arrivée d'un train, ce que réclamait l' élu, était opérationnel, de même que la présence d'un agent

aux heures de passage des trains pour assurer la sécurité des usagers. Pendant ces trois dernières années, jamais le dialogue entre les élus et l'opérateur national ne s'est interrompu. « Une synergie exemplaire », selon Jean-Pierre Joubert.

Début des travaux le 30 mars

« Les travaux débuteront le week-end du 30 mars au 2 avril par une opération coup-de-poing de 54 heures, au cours de laquelle le cadre préfabriqué du passage souterrain sera mis en place », explique un représentant de la SNCF.

La circulation des trains sera interrompue durant cette période entre Moret-sur-Loing et Montargis et des bus de substitution mis en place.



Quelques jours après le drame, le maire et le représentant de la SNCF, sur place envisageaient des mesures d'urgence et la SNCF s'engageait à supprimer le passage piéton.

3,6 millions d'euros

Le souterrain sera équipé d'escaliers desservant chaque quai et de rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Les travaux, d'un montant de 3,6 millions d'euros, se-

ront réalisés et financés à 100 % par SNCF Réseau.

Cet été, le passage souterrain fera l'objet de travaux de finitions et la traversée piétonne au niveau des rails sera supprimée.

Les zones surbaissées

des quais seront rehaussées afin d'empêcher toute traversée des voies.

Enfin, pour s'adapter aux nouveaux trains Regio2N sur la ligne R, SNCF Réseau prévoit également l'extension des deux quais.

JACK STIERER



Quelques jours après le drame, le maire et le représentant de la SNCF étaient sur place pour envisager des mesures d'urgence.

Conseil départemental

Barbaux n'est plus, mais sa vision perdure

Premier vice-président du Département en charge des finances et des affaires européennes, Jean-Louis Thiériot (LR) va assurer l'intérim pendant un mois à la tête de la Seine-et-Marne, suite au décès du président Jean-Jacques Barbaux, le 25 février.

Jean-Louis Thiériot assure l'intérim

Âgé de 48 ans, Jean-Louis Thiériot est conseiller départemental du canton de Nangis et maire de Beauvoir, une commune de 200 habitants à mi-chemin entre Melun et Coulommiers.

Sur son compte Twitter, Jean-Louis Thiériot a fait ses adieux à Jean-Jacques Barbaux, « ce grand homme de Seine-et-Marne », dont les obsèques ont eu

lieu samedi 3 mars à Provins. Il précise qu'« humblement et fidèlement, nous ses élus, nous poursuivons sa vision ».

Comme Jean-Jacques Barbaux était aussi conseiller départemental du canton de Fontenay-Trésigny, un autre élu a été nommé pour le remplacer dans son binôme avec Daisy Luczak. Il s'agit de Jean-Marc Chanussot (LR), 62 ans, maire de Grisy-Suisnes, ville proche de Brie-Comte-Robert.

L'élection d'un(e) nouvelle présidente du Département devrait se tenir vendredi 23 mars, lors d'une séance extraordinaire à Melun. Les 46 conseillers départementaux étant très marqués par cette brutale disparition, cette question reste encore au second plan.

Faits divers

Nemours

Une statuette prend feu à l'église



La statuette, en résine ou en plastique, a produit une fumée qui a envahi toute l'église Saint-Jean-Baptiste.

La statuette de Notre-Dame de Fatima, nichée dans le chœur de l'église de Nemours, a sans doute été victime de sa dévotion.

Une des nombreuses bougies qui l'entouraient s'est renversée accidentellement et a mis le feu samedi soir au personnage de 50 cm. « Elle était en résine ou en plastique », suppose le prêtre J.-C. Cadet, qui, venu fermer l'église vers 18 h 30, a découvert une importante fumée blanche et malodorie envahissant la nef. « On ne voyait plus les lustres », témoigne-t-il. Il a alors « fait le pompier » et éteint le feu à l'aide d'un

arrosoir. Les pompiers de Nemours sont intervenus vers 19 h 30, pour extraire la fumée. À l'issue de l'opération, les portes d'entrée ont été laissées ouvertes et une partie d'un vitrail enlevé pour faire courir d'air, car l'odeur était tenace.

Par précaution, et pour ne pas incommoder les fidèles, la mairie de Nemours a choisi de délocaliser l'office du dimanche matin à l'église de Saint-Pierre-lès-Nemours. L'église Saint-Jean-Baptiste de Nemours est, elle, restée close dimanche et a été rouverte au public lundi.

J. H.